

Découragement L1 droit + pression de l'entourage

Par **Ruth**, le 27/11/2016 à 00:34

Bonjour

Je suis actuellement en L1 de droit. Je suis franchement déprimée.

J'ai redoublé ma première année de droit. Je sais mes erreurs à vrai dire , j'étais vraiment perdue d'être à la faculté , l'autonomie , tout ça , ça m'a un peu perturbé [smile17]plus quelques soucis d'anxiété et de surmenage à cause des des leçons et des devoirs à faire en L1.

L'année dernière , j'avais des réels problèmes de méthodologies mes notes étaient amplement catastrophiques au premier semestre de droit ainsi qu'en TD : 2/20 , 3/20 , 4/20 , 5/20.

Je n'ai pas validé ni mon premier semestre , ni le second. Malheureusement , j'ai eu 9 quelque chose au second semestre. J'ai foiré les rattrapages d'anglais et d'histoire du droit et de droit constitutionnel . Le reste des matières comme droit civil j'ai eu 13/20 (cas pratique) , les relations internationales 11/20 etc...

J'aurais pu passer en L2 mais bon je préfère être un bon juriste et avoir les connaissances et j'avais peur d'être un très mauvais avocat ou juge plus tard donc je me suis dit que le redoublement n'ait pas si fataliste.

Je suis actuellement en première année de droit :

Mes notes de TD en droit constitutionnel à ce premier semestre par rapport à l'année dernière : de 5/20 je suis passée à 8/20. L'année dernière je n'ai jamais eu de 8/20 en TD au premier semestre que des notes très basses.

En introduction en droit : ma première note 8/20.

Je ne sais pas comment faire pour avoir aller pour obtenir au moins la moyenne. Je me

demande si les notes comme 8/20 pour quelqu'un qui a redoublé sont passables [smile7]

J'apprécie beaucoup le droit et j'y consacre la moitié de mon temps. Je passe plus de temps à la bibliothèque lors de mes pauses dans la semaine. Je fais des fiches de révisions et je fais tous mes devoirs de TD.

Mais je suis stressée car je reçois une pression de mon entourage. Je suis la première de ma famille et je suis la seule à être aller à la fac d'autant plus que mes parents étaient mécontents de mon redoublement.

J'ai un devoir sur la constitution de Grévy. Je souhaite votre avis sur plan.
Je veux être simplement guider .

Voici ma problématique : La constitution de Grévy permet-elle de mettre en oeuvre une stabilité juridique afin de légitimer la sécurité de la III ème République ?

I Un changement effectif par la constitution de Grévy

Une organisation républicaine des organes
Un pouvoir parlementaire puissant face aux organes

II. Un déroulement de la constitution synonyme d'instabilité juridique

Une confusion entre les pouvoirs
Une instabilité juridique et la critique de Carré de Malberg

Merci d'avance pour vos réponses , j'avais besoin de conseils et de me confier sans être juger par qui que soit. [smile4]

Bonne soirée

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/11/2016** à **08:52**

Bonjour

Bon j'interviens juste pour votre problème d'anxiété (même si Grévy y contribue un peu [smile3]).

La seule question à vous poser est de savoir si vous vous plaisez vraiment en droit. Apparemment la réponse est oui. Vous êtes arrivé à avoir des résultats corrects en droit civil et relation internationale, cela démontre que vous n'êtes pas complètement larguée. Pour l'intro au droit et le droit constitutionnel, il faut voir avec vos chargés de TD, ce qui manque pour que vous puissiez franchir la barre des 10. Regardez également s'il n'y a pas du tutorat.

Pour la pression des parents, essayez de leurs expliqués que cela a l'effet inverse, même si

cela risque d'être difficile à leur faire comprendre.

Par **LouisDD**, le **27/11/2016** à **11:12**

Salut

N'oubliez pas que la constitution grévy marque le basculement De la IIIe République alors un régime parlementaire vers un régime d'assemblée
Bonne journée

Par **SkinLaw**, le **27/11/2016** à **16:10**

Bonjour, Ruth

Il ne faut pas être déprimée, essaye de trouver la motivation pour y arriver et pour te surpasser. Comme tu l'as dis, tu sais où sont tes erreurs donc travailles sur ça et tu verras des améliorations.

Pour t'encourager, étant en master 1 je suis un peu largué en cours, je me tape de mauvaise depuis le début des TD de droit spécial et droit civil,(même au galop d'essai) mais je persévère même si des fois je me dis que j'y arriverais pas...le travail paie toujours Donc ne te décourage pas [smile3]

Par **Yann**, le **27/11/2016** à **18:37**

Bonsoir,

Alors bien sûr je suis d'accord avec tout ce qui a été dit plus haut concernant l'importance de persévérer, il faut croire en sois et aller au bout.

Juste quelques petits points sur lesquels je voulais réagir.

[citation]Je me demande si les notes comme 8/20 pour quelqu'un qui a redoublé sont passables [/citation]

Clairement non, c'est moins que passable. Cependant, ça ne signifie pas que tout soit perdu! Ce ne sont que des notes de TD, c'est rattrapable avec des notes correctes lors des examens donc on s'accroche!! Le semestre n'est pas terminer il est encore temps de prendre des mesures.

[citation]J'aurais pu passer en L2 mais bon je préfère être un bon juriste et avoir les connaissances et j'avais peur d'être un très mauvais avocat ou juge plus tard donc je me suis dit que le redoublement n'ait pas si fataliste. [/citation]

Le redoublement est un bon choix et une marque de maturité. Passer en L2 avec des matières de L1 à repasser c'est une fausse bonne idée. La L2 est déjà assez difficile comme

ça sans y ajouter du travail en plus.

En revanche, je tiens à vous rassurer sur un point, ce n'est pas au regard des notes de L1 qu'on peut juger de la future qualité professionnelle de quelqu'un! [smile33] Je pense que la "vraie vie" commence seulement une fois sorti de la fac, j'estime qu'on apprend plus lors de sa première année d'exercice du droit que pendant ses 5 ans d'études réunies.

Et accessoirement le droit ne mène pas uniquement aux professions d'avocat, juge et notaire!!

[citation]J'apprécie beaucoup le droit et j'y consacre la moitié de mon temps. Je passe plus de temps à la bibliothèque lors de mes pauses dans la semaine. Je fais des fiches de révisions et je fais tous mes devoirs de TD. [/citation]

La question du temps passé est un vaste sujet, si vous avez un peu de temps je vous invite à fouiller les vieux sujets du forum, on en a déjà parlé à plusieurs reprises.

En résumé, tout est question de méthode et de personnalité. Certains ont plus besoin de travailler que d'autres, donc il est toujours difficile de savoir ce que "beaucoup bosser" signifie. Ce qui est certain c'est qu'on a tous une limite à partir de laquelle on perd en efficacité, donc parfois bosser plus ne signifie pas bosser mieux et peut même être contreproductif. Apprenez à vous connaître.

Bon courage, en persévérant on y arrive! [smile3]

Par **Ruth1**, le **28/11/2016 à 16:45**

Bonsoir

Merci à tous pour vos encouragements et vos explications

LouisDD , SkinLaw ,Isidore Beautrelet ,Yann ,Blaise23

Ça m'encourage ce matin j'ai pu parler à mon professeur de TD en droit constitutionnel Il m'a expliqué ce qui me manquait pour avoir la moyenne sur l'une des mes copies où j'ai eu 8/20.

Pour répondre à Blaise23 voici mon introduction que j'ai pu faire

Aux termes de Jules Grévy , ancien président français « Soumis avec la sincérité à la grande loi du régime parlementaire , je n'entrerais jamais en lutte contre la volonté nationale exprimée par ces organes constitutionnels »

Si à la suite de son discours , Jules Grévy apporte un soutien à l'organe parlementaire qui selon lui exprime la volonté de la nation , il faut noter que la constitution de Grévy donne à l'organe parlementaire , un pouvoir puissant jamais vu auparavant dans nos institutions. Par ailleurs , cette instabilité entre la grande puissance du parlement par rapport autres des organes et le rôle du président restreint entrainera la fin de la III ème République.

Pour l'instant , je n'ai pas fini mon introduction j'ai émis que des idées sur le contexte politique institutionnel et sur l'intérêt du sujet , je suis entrain de construire mes phrases. :)

Merci pour votre aide

Bonne soirée à vous tous :) et encore merci.

Vos commentaires m'ont aidé à relativiser :)

PS: C'est un nouveau compte , j'ai perdu mon adresse e-mail

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/11/2016** à **22:06**

Bonsoir

Je suis également content qu'on ait pu vous aider à reprendre confiance en vous.

Et si vous suivez bien les conseils de Blaise, vous ne pouvez que cartonner en droit constitutionnel [smile3]